

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 29/04/2026 L'an deux mille vingt-six, le 12 mai à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 19 Le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 avril 2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire
Présents : 15
Votants : 18

PRÉSENTS : ANNIC Ann, ANNIC Régis, CHALLIOL Marianne, CHAMOUX Sylvain, COUPEAU Stéphane, DEROUET Florence, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, JOUSSE Sylvain, LEMAIRE Sandrine, MENARD Marie-Pierre, REMARS Jacky, ROBIN Murielle, URIEN Jean-Pierre

ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mme MORVAN Dominique qui donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle
M LELASSEUX Patrick qui donne pouvoir à M BRETEAU Franck
Mme MEUNIER Nathalie qui donne pouvoir à M ANNIC Régis
M LARQUET Tom est absent et excusé

Mme ROBIN Murielle est élue secrétaire de séance

Délibération n°202605/07

CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS

Dans le cadre de l'extension de la vidéoprotection sur la commune, il est nécessaire d'améliorer la qualité de la desserte et d'alimentation du réseau de distribution électrique. Pour cela, les travaux envisagés doivent emprunter la propriété de la commune.


Selon le tracé des ouvrages qui sont présentés en séance, sur la parcelle AE 139, il est proposé de conclure une convention de servitude avec ENEDIS.

Par cette convention, la commune reconnaît à ENEDIS les droits suivants :

- Etablir à demeure une bande de 1 m de large, 1 canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 30 m, ainsi que ses accessoires
- Etablir si besoin des bornes de repérage
- Sans coffret
- Effectuer l'élagage, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur
- Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins de service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement)

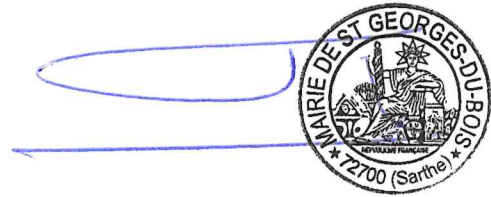
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de servitude avec ENEDIS, selon les plans joints en annexe, et donne tous pouvoirs à M. le maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures ainsi que pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,



Pour copie conforme,

Le Maire,
Franck BRETEAU



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Département :
SARTHE

Commune :
SAINT GEORGES DU BOIS

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF de la SARTHE
33 Ave du Gen de Gaulle 72038
72038 LE MANS
tél. 02 43 83 81 22 -fax
sdif.sarthe@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

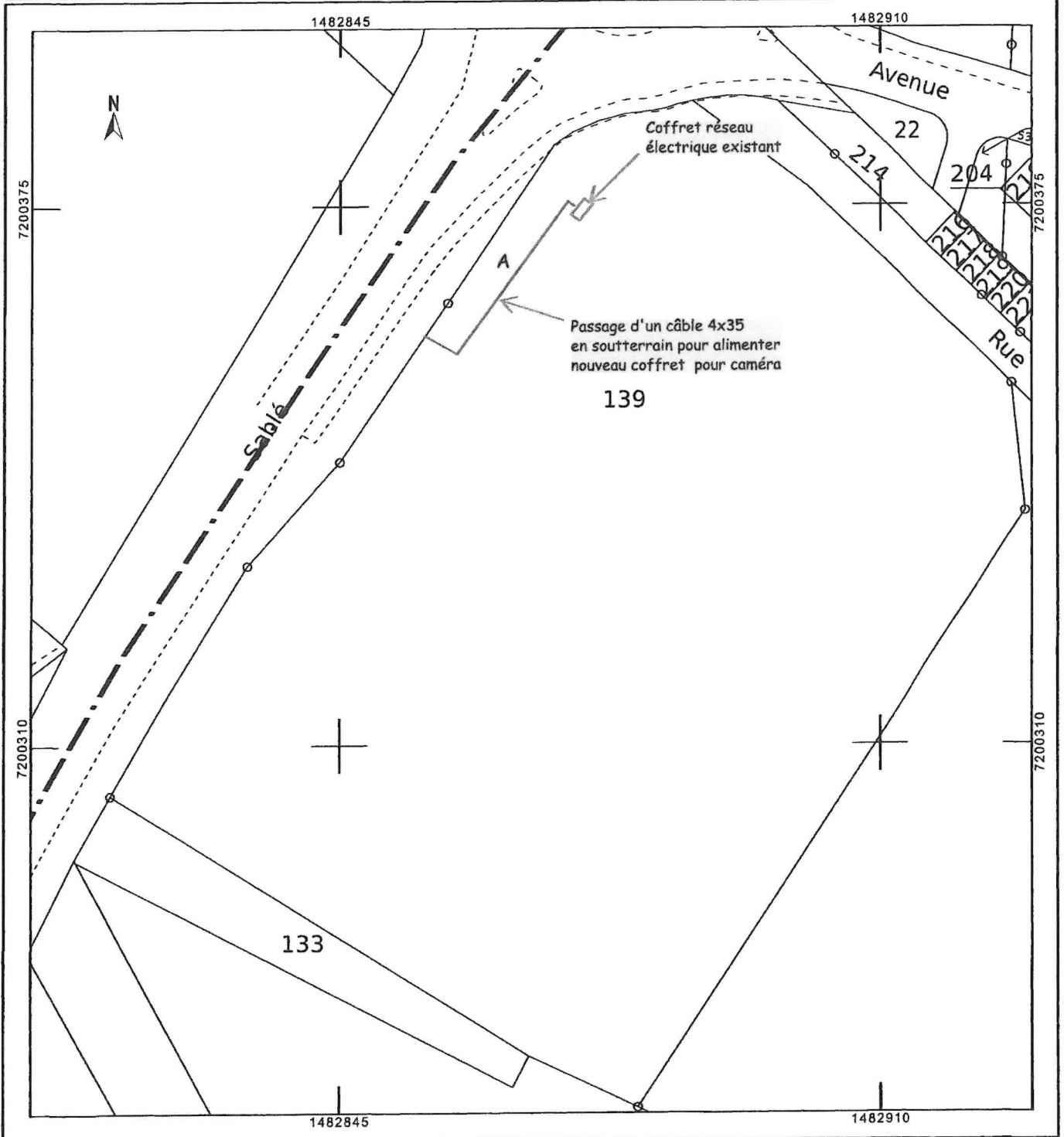
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 23/04/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



POSITIONNEMENT TABLEAU INTERIEUR

A transmettre à vos artisans

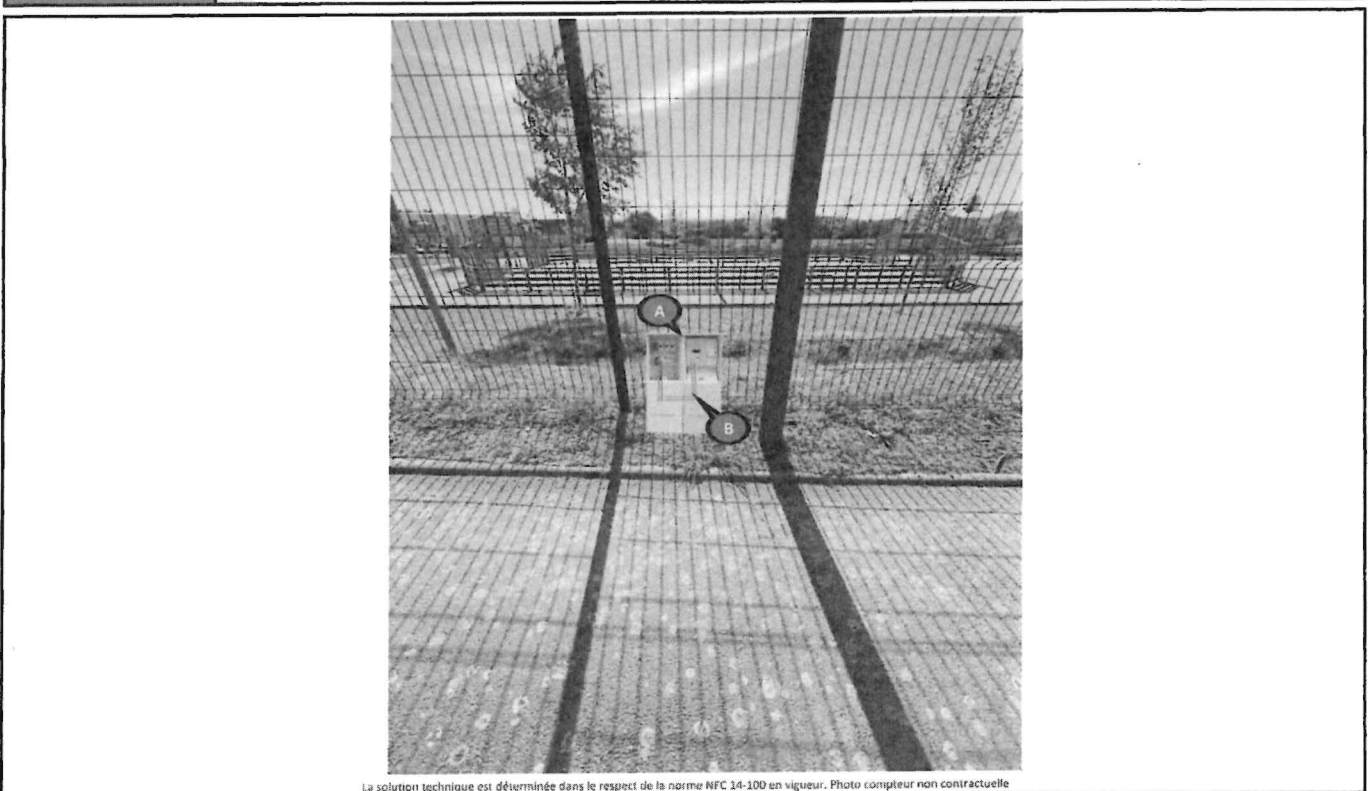
Nom du client :	LE MANS METROPOLE	N° d'affaire :	72622617
Adresse chantier :	ROUTE DE SABLE (A côté air de jeux)	Commune :	SAINT GEORGES DU BOIS

Nom et fonction de la personne au rdv : **M CHALUMEAU** Client Date d'emménagement :

TRAVAUX :	S02 Branchement souterrain Type2 sur coffret Réseau	Type de voie (liaison réseau) :	Communale
------------------	--	---------------------------------	------------------

A charge du client :	• Liaison privative à poser par le client (liaison C)	A réaliser
	• Reprise de l'installation électrique intérieure en aval du disjoncteur Enedis	A réaliser
	• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)	A réaliser
	• Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service	A réaliser

A charge d'Enedis :	A • Pose au sol en limite de propriété de coffrets côte à côte équipés cptr et disj MONO
	B • Câblage comptage dans coffret à côté



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :

Commentaires :
 (Possibilité nacelle, accès bitte, autres...)

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle	Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A				
12 kVA	S2 - Branchement souterrain Type 2 sur coffret réseau			34	Alu 35 mm²	34	0,95	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2		0,00	
Terrassement						Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
						30	0	30

SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

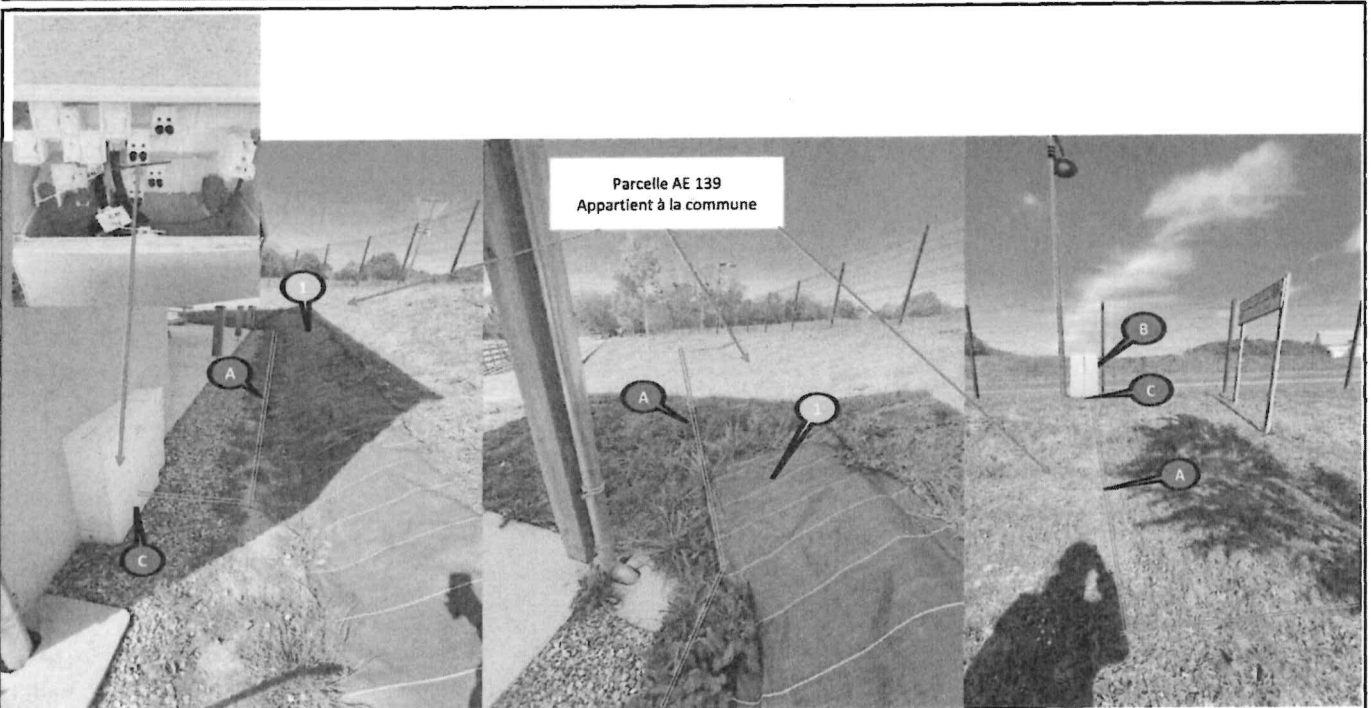
Nom du client :	LE MANS METROPOLE	N° d'affaire :	72622617
Adresse chantier :	ROUTE DE SABLE (A côté air de jeux)	Commune :	SAINT GEORGES DU BOIS

Nom et fonction de la personne au rdv : M CHALUMEAU Client Date d'emménagement :

TRAVAUX :	S02 Branchement souterrain Type2 sur coffret Réseau
Type de voie (liaison réseau) :	Communale

A charge du client :	<input checked="" type="checkbox"/> Dépose de la bache en provisoire pour permettre le terrassement	A réaliser

A charge d'Enedis :	<input checked="" type="checkbox"/> A - Terrassement liaison publique
	<input checked="" type="checkbox"/> B - Pose au sol en limite de propriété d'un ensemble de coffrets dos à dos équipés cptr et disj MONO
	<input checked="" type="checkbox"/> C - Raccordement depuis coffret réseau existant



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prevention :

Commentaires :
 (Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle	Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A				
12 kVA	S2 - Branchement souterrain Type 2 sur coffret réseau			34	Alu 35 mm²	34	0,95	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2		0,00	
Terrassement						Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
						30	0	30